

Les finances wallonnes dérapent

Trois mois après la confection du budget 2015, le gouvernement wallon dirigé par Paul Magnette va devoir trouver 100 millions d'euros. Des nouvelles mesures d'économies ne sont pas exclues.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Mauvaise nouvelle pour les finances de la Région wallonne. Si le gouvernement wallon PS-cdH aspirait à un peu plus de sérénité après les multiples réactions en chaîne — et souvent négatives — qui ont suivi l'élaboration de son budget 2015, il va être servi...

Les premières estimations rassemblées par le ministre du Budget Christophe Lacroix (PS) pour le contrôle budgétaire de mars viennent de tomber. Et si, dans l'entourage gouvernemental, certains s'attendaient à un ajustement compliqué, les difficultés financières sont encore plus importantes. «*Le travail risque d'être difficile*», admet un haut responsable. D'après nos informations, l'exécutif wallon se trouve devant un trou budgétaire de 100 millions d'euros.

Le budget 2015 à peine bouclé, voici le gouvernement wallon obligé de reparler «économies». Le ministre du Budget aurait ainsi averti ses collègues de la situation financière lors de la dernière réunion du gouvernement. Des initiatives vont aussi être prises afin d'éviter un emballement des chiffres.

Nouvelles économies

Après un premier plan d'économies de 650 millions d'euros et un déficit de 450 millions pour 2015, l'exécutif wallon s'apprête à devoir à nouveau se serrer la ceinture.

Différentes causes

Reste une question: pourquoi ce nouveau dérapage, trois mois à

peine après la confection du budget 2015? Les explications données ici et là sont nombreuses. La principale cause tient à la situation macroéconomique. Depuis l'élaboration de l'épure 2015, les paramètres macroéconomiques se sont dégradés, tant en terme de croissance que d'inflation. «*Nous avons élaboré nos travaux 2015 en se basant sur une prévision de croissance de 1,5% pour cette année et une inflation de 1,3%. La situation est malheureusement fort différente aujourd'hui. Les prévisions de croissance sont rabaisées à 0,9% et l'inflation est de 0%. Cela change la donne*», explique un proche du dossier. Cette situation oblige dès lors la Wallonie à revoir ses prévisions de recettes à la baisse, notamment au niveau des additionnels régionaux sur l'impôt des personnes physiques.

Le gouvernement wallon doit cependant essuyer d'autres tuiles. Dans le cadre de la sixième réforme de l'État, le Fédéral continue à gérer certaines compétences au nom de la Région. C'est le cas notamment pour les allocations familiales. En échange, le Fédéral facture le coût de cette gestion à la Wallonie. Il semble aujourd'hui que les estimations des coûts ont été légèrement sous-estimées par la Région. Alors que le budget initial wallon fixait une charge de 138 millions, le dernier décompte parle d'une facture de 145 millions.

Pour couronner le tout, l'efficacité de l'administration fiscale est aujourd'hui remise en cause. «*Il faut tout revoir avant d'aller plus loin au niveau d'une réforme fiscale*», reconnaît un ministre. L'exécutif pointe en particulier les mauvais choix posés lors du remplacement d'outils informatiques au niveau de la fiscalité automobile. «*On va remédier au problème, mais il a été longtemps impossible de faire le lien entre ce qu'un usager a versé à l'administration et le rôle*», re-

late une personne proche du dossier.

Gel des dépenses

Au pied du mur, il reste à savoir si le gouvernement PS-cdH osera prendre des mesures impopulaires comme celles annoncées l'année dernière (baisse de la déductibilité des titres-services, réduction des primes à l'énergie, coupe dans les frais de fonctionnement de l'administration,...). À première vue, même si le sujet n'a pas encore été officiellement débattu en gouvernement, les ministres ne devraient pas compenser ce trou financier par une hausse des recettes. «*Il n'y aura pas de nouvelles taxes*», assure-t-on.

Reste deux possibilités: réduire à nouveau les dépenses et laisser filer le déficit. Ces deux mesures sont évoquées.

Dans l'immédiat, le gouvernement va prendre prochainement une circulaire annonçant le gel de toutes les dépenses en lien avec l'inflation. Cette décision pourrait ainsi à nouveau toucher les dépenses facultatives après une première salve prise en 2014 et qui s'est concrétisée par une diminution de 55,5 millions d'euros des subsides.

100 millions €

Le contrôle budgétaire de mars s'annonce difficile. Depuis l'élaboration du budget 2015, la situation économique s'est dégradée. Le gouvernement wallon se retrouve face à un trou de 100 millions d'euros.